

Bureau du 2 juillet 2007

Décision n° B-2007-5367

commune (s) : Lyon 6^e

objet : **Espace Brotteaux - Aménagement - Résiliation du marché de maîtrise d'œuvre**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Espaces publics

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 21 juin 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Par décision n° B-2006-4413 en date du 3 juillet 2006, le Bureau a autorisé monsieur le président à signer le marché de maîtrise d'œuvre concernant l'aménagement de l'espace Brotteaux à Lyon 6^e. Il s'agissait de requalifier l'avenue Général Brosset, les îlots et amorces des rues adjacentes ainsi que les deux contre-allées de la partie ouest de la place Jules Ferry à la suite de la construction du parc de stationnement des Brotteaux.

Le marché a été transmis au contrôle de légalité le 24 juillet 2006, puis notifié au mandataire du groupement le 25 juillet 2006. Monsieur le préfet a émis une lettre d'observations le 19 septembre 2006, demandant à la Communauté urbaine d'annuler le marché. Par un courrier motivé du 16 novembre 2006, la Communauté urbaine l'a informé qu'elle souhaitait maintenir ce marché. Finalement, monsieur le préfet a décidé de déférer le marché devant le juge administratif et a déposé un recours en annulation devant le tribunal administratif de Lyon le 17 janvier 2007.

Afin d'éviter un long et coûteux contentieux et de garder la maîtrise du calendrier opérationnel, il est proposé au Bureau de résilier ce marché à la fin de la phase conception ;

Vu ledit dossier ;

Vu les articles 35 et 36 du cahier des clauses administratives générales (CCAG) prestations intellectuelles ;

DECIDE

Autorise monsieur le président à signer la décision de résiliation du marché n° 061755A pour la maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement de l'espace Brotteaux à Lyon 6^e.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,